

**Clôture des comptes 2009**

**Rapport de gestion**

**Les principaux faits marquants** de l'exercice 2009 reflètent la forte actualité qu'a connue la Cimade dans le cadre de son activité de défense des droits des étrangers retenus dans les centres de rétention : la prolongation de marché 2006/2008, puis la réquisition de l'association dans cette activité, et l'annonce de la mise en œuvre annoncée du nouveau marché de la rétention à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010, son impact sur l'emploi, impactent fortement le résultat d'exploitation.

Cette actualité ne doit masquer la forte dynamique des autres actions du mouvement, au niveau régional ou des commissions nationales. Cette dynamique se traduit dans les comptes analytiques (résultat de gestion de + 114 k€).

Les événements organisés pour le lancement des 70 ans de la Cimade ont à la fois profité à, et alimenté, cette dynamique.

La belle progression des dons dans un contexte général plus morose témoigne elle aussi de cette dynamique.

Dans la suite de la création de la Fondation individualisée Cimade au sein de la Fondation du Protestantisme, et conformément aux engagements pris devant l'Assemblée générale de la Cimade du mois de juin 2009, le compte de résultat et le bilan de la Cimade sont impactés par des écritures de correction faisant suite aux conventions conclues entre la Cimade et sa fondation individualisée. Cette correction fera l'objet d'une résolution spécifique, à voter avant l'approbation des comptes 2009.

Le résultat comptable de l'exercice affiche un déficit spectaculaire de 3 853 421 €, mais révèle en réalité une situation financière plutôt saine, en capacité d'affronter un exercice 2010 beaucoup plus difficile.

En dehors de ces faits, nous n'avons pas connaissance d'événements postérieurs à la clôture des comptes et susceptible d'en modifier le résultat. Les comptes 2009 ont été élaborés sur la base des règles et méthodes comptables habituelles de la Cimade et décrites en annexe des comptes.

**Commentaires sur le Bilan**

Le total du bilan s'établit à 7 692 859 € au 31 décembre 2009, en recul de 26 % par rapport à 2009. Cette diminution est due au retraitement comptable de la dotation initiale faite à la Fondation individualisée Cimade expliquée ci-dessous. Les travaux importants entamés au centre de Massy améliorent la valeur du bilan. Enfin, la forte dégradation des délais de paiements du ministère de l'immigration se traduit par une diminution de la trésorerie de l'association.

## Dotation 2008 à la Fondation Cimade

### Rappel de la stratégie «Fondation Cimade»

Dans sa réunion du 15 décembre 2007, le Conseil a décidé de la création de la Fondation Cimade, hébergée par la Fondation du Protestantisme.

L'objectif premier de cette création est d'assurer la gestion d'un fonds consacré au financement du loyer du nouveau siège de la rue Clisson.

Ce fonds a été créé par l'apport en 2008 de 2,5 M€ pris sur le produit de la vente de Grenelle, dont les revenus viennent financer le loyer de la rue Clisson (129 k€ versés en 2009 par la Fondation à l'Association) dans l'attente d'une opportunité de réinvestir dans l'acquisition d'un nouveau siège.

Au même moment est apparu le problème urgent de trouver des locaux de remplacement à l'issue du bail des **bureaux régionaux de Montpellier**.

La recherche d'une autre location abordable a été infructueuse. En revanche une opportunité de locaux très bien placés mais à acquérir s'est présentée.

La Cimade, ayant bénéficié en 2008 d'un legs important, a affecté 500 k€ sur ce legs à la Fondation Cimade (plus l'acompte de 38,6 k€ versé au notaire à la signature du compromis), de manière à ce qu'elle puisse se porter acquéreur des futurs locaux de la région Languedoc Roussillon pour un montant de 634.500 €. Le solde du financement (96 k€) a été apporté par la Fondation Cimade sur une donation reçue directement par elle.

Les apports de 2,5 et de 0,5 M€ ont été communiqués à l'AG de juin 2009.

Un nouveau bénéfice de la Fondation pour la Cimade, au delà de ses objectifs d'origine, est apparu en matière de **collecte de ressources nouvelles** :

- disposition favorable de substitution au paiement de l'impôt sur la fortune
- plate-forme complémentaire d'attraction de donations et legs (à travailler).

Les dons disponibles à la Fondation pour financer des projets d'action Cimade sont à fin 2009 de 300 k€. Leur contribution est prévue dans les produits du budget 2010.

Dans les budgets futurs nous comptons au **minimum sur 200 k€ par an**

Le **Comité de suivi de la Fondation Cimade est composé du Bureau de la Cimade** et du secrétaire général de la Fondation du Protestantisme, Jean-Daniel Roque assisté par Georges Masse.

### **Harmonisation comptable entre la Fondation et l'Association Cimade**

Nous avons constaté après la clôture des comptes 2008 que la Fondation et l'Association n'avaient pas comptabilisé de la même manière les fonds apportés en 2008 (2,5 M€ au titre de la création du fonds «Clisso» et 0,53 M€ pour Montpellier).

Dans ses comptes 2008, l'Association Cimade a laissé ces 3 M€ à l'actif de son bilan, comme une participation financière, alors que la Fondation les a enregistrés en apport irrévocable de l'Association à la Fondation Cimade.

Il faut donc sortir cet actif du bilan de l'Association.

## Actif du bilan (1<sup>er</sup> tableau de la plaquette des comptes)

L'**actif immobilisé** représente le patrimoine de la Cimade. Il représente 1 722 270 € au 31 décembre 2009, contre 4 475 770 € au 31 décembre 2008. Cette variation traduit la correction d'écriture concernant la dotation de la fondation individualisée Cimade pour une valeur de 3 M€ (autres immobilisations incorporelles).

Cette correction ne doit pas masquer l'amélioration de la valeur nette de l'actif qui augmente de 16 % à périmètre constant (hors dotation Fondation) et s'établit même à un niveau supérieur à 2007. Cette amélioration est le résultat des investissements réalisés notamment au Centre de Massy.

L'actif circulant s'établit à 5 970 589 € soit un volume équivalent à celui de 2008 (5 885 776 €). Le principal fait marquant est la stratégie d'usure du ministère de l'Immigration qui se traduit par des retards systématiques de paiements. Le poste «autres créances» connaît un quasi doublement par rapport à 2008 de ce fait. Le ministère de l'immigration concentre près des 2/3 des créances et près de 50 % des dettes du ministère à l'égard de la Cimade. De façon symétrique, la trésorerie disponible (autres titres + disponibilités) se dégrade d'1,4M€.

## Passif du bilan (2<sup>ème</sup> tableau de la plaquette des comptes)

Le passif du bilan représente les engagements de la Cimade. La principale variation par rapport à 2008 réside dans l'impact du déficit de l'exercice ramenant les fonds propres à 2 068 539 €.

L'autre variation importante du passif réside dans l'augmentation des provisions pour charges qui augmentent de près d'un million d'euros. L'essentiel de ces provisions concernent le projet de plan de sauvegarde de l'emploi initié fin 2009 pour acter de la mise en œuvre du nouveau marché de la rétention au 01 janvier 2010.

La stabilité des fonds dédiés par rapport à 2008 est due à un choix de gestion. En effet, l'exploitation 2009 nous a permis de financer les actions du service solidarités internationales sur les dons. Cela permet de préserver les fonds dédiés pour les années plus difficiles et pérenniser nos engagements vis-à-vis de nos partenaires du sud.

## Commentaire sur le Compte de résultat (3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> tableau)

**Les produits d'exploitation** s'élèvent à 9 036 987 € en légère progression par rapport à 2008 (+ 3,5 %). Les augmentations les plus notables concernent les ventes de publications (y compris les calendriers) + 35 % et les dons et cotisations + 7,5 %. Ces indicateurs sont plutôt rassurant compte tenu de la volonté de la Cimade de construire sa pérennisation et son développement grâce au soutien de ses donateurs.

**Les charges d'exploitation** s'élèvent à 9 828 792 €, en progression de près 13 % par rapport à 2008. Cette progression appelle plusieurs commentaires. Le poste «autres achats et charges externes» progresse de 20 % et reflète assez fidèlement les événements marquants de 2009. Quatre facteurs expliquent cette progression :

- un investissement fort dans la recherche et la fidélisation de nouveaux donateurs (appels financiers, prestations, affranchissement)
- les réponses aux deux marchés de la rétention et les contentieux qui ont suivis (honoraires)
- les 70 ans de la Cimade et la session exceptionnelle de Strasbourg (prestations, réceptions, déplacements)
- la dynamique générale du mouvement (téléphone, affranchissement, déplacements).

L'autre variation importante concerne le poste «salaires et traitements» qui progresse de 8 % par rapport à 2008. Deux facteurs expliquent cette progression :

- la situation spécifique de la DER en 2009 s'est traduite par un renforcement des équipes légèrement supérieur à la couverture du marché (sureffectif) et par une politique de départs négociés qui a fortement augmenté les indemnités de licenciement et des liquidations de congés ;
- dans la poursuite des années précédentes, la masse salariale a été augmentée de près de 5 %. Cette reconnaissance de la qualité et de la technicité du travail des salariés de la Cimade nous permet d'atteindre la fourchette moyenne des rémunérations associatives.

Le résultat d'exploitation apparaît donc déficitaire de 791 805 €. Il est contrebalancé par le niveau important de legs réalisés en 2009 (voir ci-après en produits exceptionnels). Mais il symbolise l'équation difficile dans laquelle la Cimade se trouve pour les années à venir : maîtriser mieux sa dynamique afin de la pérenniser.

Le **résultat financier** est excédentaire mais il ne masque pas l'effondrement des produits de placements de trésorerie (23 599 € contre 41 313 € en 2008) qui relèvent directement des retards de paiements sur l'activité en rétention.

Le **résultat exceptionnel**, déficitaire de 3 067 966 €, est le principal composant du déficit comptable constaté en 2009. Plusieurs postes appellent un commentaire :

- Legs et donations (produits) : 2009 est une année exceptionnelle en terme de legs dans la mesure où plusieurs legs anciens ont été «réalisés», c'est-à-dire que les biens légués ont été vendus. Cette bonne nouvelle pour 2009 se traduira logiquement par un moindre niveau de legs en 2010.
- Reprises sur provisions (produits) et dotations aux provisions (charges) traduisent l'anticipation du PSE lié à la perte d'une partie du marché de la rétention. En 2008, la Cimade avait provisionné 600 k€ pour financer le PSE qui devait démarrer en mai 2009 (en sus des provisions statutaires et des réserves fin de marché comprises dans les réserves générales de la Cimade). Le coût du PSE a finalement été évalué à 1,7 M€ (cf. encadré). Compte-tenu des provisions statutaires pour départ déjà constituées, une nouvelle provision est constituée fin 2009 pour un montant de 1 535 026 €.
- Charges sur opération de gestion : il s'agit de l'écriture de constatation de la dotation à la Fondation individualisée Cimade et détaillée plus haut.

### **Coût du Plan de Sauvegarde de l'Emploi**

Le coût du PSE a été estimé à 1,7 M€ : 1 M€ au titre des mesures proprement dites + 0,7 M€ de coût du maintien des salaires entre janvier et mai 2010.

Sur ce montant 1,3 M€ était déjà provisionné à fin 2009 :

- réserve de fin de marché DER (incluse dans les réserves générales Cimade) : 0,5 M€
- provision statutaire pour départ : 0,2 M€
- provision PSE prise à la clôture 2009 : 0,6 M€.

Le coût supplémentaire de 0,4 M€ est dû principalement à 2 faits :

- nous avons début 2009 des CDD qui se terminaient à la fin initialement prévue du marché. La prolongation jusqu'à fin décembre nous a obligé à réembaucher et donc à augmenter le nombre de salariés touchés par le PSE en 2010
- nous avons dû attendre la fin des procédures judiciaires pour lancer le PSE, ce qui nous rallonge d'un mois la période de maintien des salaires par rapport au PSE prévu pour mai 2009 ; et les discussions avec les représentants du personnel ont finalement duré un mois supplémentaire.

Le résultat exceptionnel 2009 fortement déficitaire renvoie au résultat exceptionnel 2008, fortement excédentaire, dans des proportions similaires. Cela signifie que la vente du siège de la rue de Grenelle aura permis à la Cimade de :

- doter la Fondation Cimade, y compris en lui permettant d'acheter un local à Montpellier ;
- Provisionner le PSE de façon à ce que la Cimade respecte ses obligations d'employeur.

### **Commentaires sur les comptes analytiques**

Le tableau de synthèse analytique reprend l'ensemble des secteurs d'activité de la Cimade dans le cadre de son exploitation courante et sans les écritures exceptionnelles concernant la Fondation Cimade et le PSE décrites plus haut.

La ligne «**instances et vie associative**» reste constante par rapport à 2008, la légère amélioration de son financement étant due aux FMO.

La ligne «**administration/services centraux**» est elle aussi quasi constante par rapport à 2008. Elle est le reflet du maintien de l'activité en rétention sur l'année 2009 tant en terme d'activités (charges) qu'en terme de financements par les FMO (produits). Ces deux hypothèses n'avaient pas été retenues (par prudence) dans la construction du budget prévisionnel 2009, ce qui explique les écarts constatés.

Le «**développement des ressources**» a fait l'objet d'un investissement supplémentaire important, assez conforme au prévisionnel. Sa réalisation un peu tardive dans l'année 2009 explique sa moindre «rentabilité» sur l'exercice. Cependant, le fort niveau de legs réalisés compense largement cette moindre réalisation des prévisions. Surtout, cet investissement devrait porter tous ses fruits en 2010-2011. Les dons issus de ces démarches progressent de 7 %. Dans un contexte de stabilité voire d'érosion des baromètres de générosité du public, d'actualité tendue pour l'association, ce résultat est plus qu'encourageant.

Les dépenses de «**communication**» sont en progression par rapport au budget prévisionnel. Certaines dépenses prévues en développement des ressources ont été absorbées par ce poste dans le cadre des 70 ans et de la promotion de la Cimade. Ces deux activités sont étroitement liées. Pour autant, les dépenses de communication sont constantes par rapport à 2008 tout en ayant intégré les événements de lancement des 70 ans de la Cimade.

Le poste des «**commissions nationales**» progresse par rapport à 2008. L'écart significatif existant avec le budget prévisionnel est très représentatif de l'année 2009 : des actions existantes qui se structurent et se développent (prison, migrants, asile, SI), mais une réelle difficulté à lancer ou à relancer de nouveaux chantiers (éloignement, droits sociaux, FOIN, SI sur le co-développement notamment). Le financement de ces actions reste complexe compte tenu des modifications des politiques publiques. La quasi disparition des financements sur la formation linguistique (FOIN) ou sur l'asile en sont un exemple. Concernant les activités de solidarités internationales, rappelons que le choix a été fait de ne pas consommer les fonds dédiés disponibles en 2009 afin de préserver l'avenir. Ce choix de gestion explique le moindre financement par rapport au budget prévisionnel.

Les budgets des «**établissements sociaux**» évoluent de façon constante. Cependant, leur moindre financement en 2009 par rapport à 2008 démontre de l'érosion systématique des financements de tous les partenariats publics. La pérennisation de ces actions, au niveau d'exigence qui est celui de la Cimade, sera un des enjeux forts pour l'avenir.

Le «**marché de la rétention**» a largement été commenté plus haut. L'écart entre le réalisé et le prévisionnel est lié au fait que le budget prévisionnel était construit de façon volontariste sur l'intégralité du nouveau marché.

Les postes du «**mouvement régional**» progressent de façon très importante en 2009. C'est, bien sûr, d'abord le cas de la ligne «vie associative». Cette équipe, créée en septembre 2008, était dans sa première année de fonctionnement complet en 2009. L'écart par rapport au prévisionnel est lié à une surestimation des besoins. Les «actions régionales» se sont fortement développées en 2009. Le tableau de synthèse des régions montre notamment la forte dynamique des régions dans lesquels un poste de coordination a été créé (Nord-Picardie et Bretagne Pays de Loire). Partout, la dynamique du mouvement et l'accompagnement par le pôle Vie associative ont permis une progression des financements des actions locales alors que le budget prévisionnel prévoyait une forte dégradation. Cette progression s'appuie notamment sur les collectivités territoriales et sur les dons reçus en région. Pour autant, les dépenses de ces actions augmentent beaucoup plus vite que leurs financements. La réussite d'une croissance harmonieuse des actions en région est là aussi un des enjeux forts de l'avenir de la Cimade.

Tableau de synthèse des Régions											
CHARGES			Réel 2008	BP 2009	Réel 2009	PRODUITS			Réel 2008	BP 2009	Réel 2009
<b>Instances associatives &amp; SG</b>			<b>244</b>	<b>230</b>	<b>248</b>	<b>Instances associatives &amp; SG</b>			<b>119</b>	<b>108</b>	<b>139</b>
<b>Administration / Services centraux</b>			<b>1 181</b>	<b>995</b>	<b>1 168</b>	<b>Administration / Services centraux</b>			<b>1 040</b>	<b>845</b>	<b>1 076</b>
<b>Développement des ressources</b>			<b>503</b>	<b>805</b>	<b>759</b>	<b>Développement des ressources</b>			<b>1 804</b>	<b>2 546</b>	<b>2 653</b>
<b>Communication</b>			<b>472</b>	<b>414</b>	<b>475</b>	<b>Communication</b>			<b>171</b>	<b>116</b>	<b>151</b>
<b>Commissions nationales</b>			<b>830</b>	<b>1 036</b>	<b>871</b>	<b>Commissions nationales</b>			<b>441</b>	<b>666</b>	<b>347</b>
Animation des actions nationales						Animation des actions nationales					
Commission Prison			98	101	133	Commission Prison			71	71	69
Commission Eloignement				67		Commission Eloignement				67	
Commission Asile			87	102	89	Commission Asile			43	31	13
Commission Migrants			81	112	166	Commission Migrants			41	31	61
Groupe de travail Droits sociaux				20		Groupe de travail Droits sociaux					
Groupe de travail Hébergement						Groupe de travail Hébergement					
Commission FOIN			174	110	66	Commission FOIN			103	56	11
Commission Solidarités internationales			390	524	418	Commission Solidarités internationales			183	410	192
<b>Etablissements sociaux</b>			<b>1 655</b>	<b>1 710</b>	<b>1 723</b>	<b>Etablissements sociaux</b>			<b>1 680</b>	<b>1 709</b>	<b>1 684</b>
CADA de Béziers			482	510	501	CADA de Béziers			497	510	505
Centre de Massy			1 173	1 200	1 222	Centre de Massy			1 183	1 199	1 179
<b>Marché de la Rétection</b>			<b>3 795</b>	<b>5 002</b>	<b>3 978</b>	<b>Marché de la Rétection</b>			<b>3 983</b>	<b>5 005</b>	<b>4 153</b>
<b>Mouvement régional</b>			<b>1 361</b>	<b>1 634</b>	<b>1 688</b>	<b>Mouvement régional</b>			<b>815</b>	<b>537</b>	<b>822</b>
Vie associative			71	248	171	Vie associative			13	17	4
Actions régionales			1 290	1 386	1 517	Actions régionales			802	520	818
<b>Total CHARGES</b>			<b>10 041</b>	<b>11 826</b>	<b>10 910</b>	<b>Total PRODUITS</b>			<b>10 053</b>	<b>11 532</b>	<b>11 024</b>
<b>Excédents</b>			<b>12</b>		<b>114</b>	<b>Pertes</b>				<b>-294</b>	

Tableau de synthèse des Régions											
Pôles & Services			Réel 2008	BP 2009	Réel 2009	PRODUITS			R+G Réel 2008	BP 2009	Réel 2009
<b>Actions régionales</b>			<b>1 290</b>	<b>1 386</b>	<b>1 517</b>	<b>Actions régionales</b>			<b>802</b>	<b>520</b>	<b>818</b>
Nord-Picardie			45	50	76	Nord-Picardie			60		43
Alsace-Lorraine			128	132	125	Alsace-Lorraine			71	36	64
Bourgogne Franche Comté			16	13	15	Bourgogne Franche Comté			18	7	8
Rhône-Alpes			103	123	118	Rhône-Alpes			34	31	73
Provence Alpes Côte d'Azur			152	160	155	Provence Alpes Côte d'Azur			115	58	82
Languedoc Roussillon			165	144	210	Languedoc Roussillon			104	47	110
Sud-Ouest			137	110	163	Sud-Ouest			62	31	66
Auvergne Limousin			4	1	9	Auvergne Limousin			10	10	11
Centre Ouest			14	7	14	Centre Ouest			21	12	9
Bretagne Pays de Loire			35	45	51	Bretagne Pays de Loire			15	4	16
Normandie			2	1	5	Normandie			3		6
Ile de France Champagne			421	500	469	Ile de France Champagne			219	184	241
Outre-Mer			68	100	109	Outre-Mer			70	100	92

### Commentaires sur le compte emploi des ressources (CER)

Le compte d'emploi des ressources décrit l'utilisation des fonds issus de la générosité du public (dons, legs, produits des ventes) hors subventions publiques ou des organismes privés. Il sert d'appui au document envoyé à chaque donateur de la Cimade.

Comme en 2008, la totalité de ces ressources a été consommée sur l'exercice de la collecte. Ces ressources représentent 25 % des ressources de la Cimade.

Il compare pour chaque mission vocative de l'association, la part de ressources issues de la générosité ayant permis son financement. Cet indice ne connaît pas de modification majeure par rapport à 2008. Les actions régionales restent le premier poste d'affectation et de consommation des dons (32 % des ressources issues de la générosité du public, qui représentent 55 % des ressources des régions).

Pour la première fois, notre expert comptable MDA a pu établir, pour le conseil de clôture des comptes, un CER «combiné» intégrant la quasi totalité des AGL : 14 sur 18, représentant, avec des dépenses totales de 392 k€, 95 % du budget des AGL. Le CER combiné vous est présenté à la fin de ce document.

La valorisation (prudente) de l'engagement en temps des bénévoles est estimée à 3,5 M€, ce qui est considérable et reflète bien l'importance tout à fait particulière du mouvement Cimade (plus de 1600 militants adhérents), comparé à la plupart des autres associations.

### Présentation des comptes de la Fondation individualisée CIMADE

COMPTE de RESULTAT 2009	CHARGES	PRODUITS
	<i>en millier d'euros</i>	
Dons reçus		231
Produits Financiers		76
Loyers reçus (Montpellier)		41
Provision (nette) sur titres de placement		68
Frais divers de gestion	9	
Loyer Clisson	129	
Travaux et charges (Montpellier)	38	
<b>TOTAUX</b>	<b>176</b>	<b>416</b>
<b>Résultat 2009</b>	<b>240</b>	

Le tableau montre que la Fondation Cimade a produit un excédent de 240 k€ en 2009, grâce principalement aux dons qu'elle a reçus.

Ses autres activités sont équilibrées : financement du loyer de Clisson et gestion des locaux de Montpellier.

Son total de bilan (au sein de celui de la Fondation du Protestantisme) est de 3.590 k€.

BILAN au 31 décembre 2009	ACTIF	PASSIF
	<i>en millier d'euros</i>	
Dotations		3 239
Report à nouveau		107
Résultat 2009		240
Dettes		4
Immeuble de Montpellier	600	
Valeurs mobilières	2 222	
-provision pour dépréciation	-55	
Créances	21	
Trésorerie	802	
<b>TOTAUX</b>	<b>3 590</b>	<b>3 590</b>

Sur le report à nouveau de 107 k€ (dons 2008) et le résultat de 240 k€ en 2009, le comité de suivi a demandé dans ses deux dernières réunions le transfert de 300 k€ à l'association en vue du financement de plusieurs projets du pôle Vie associative et des commissions nationales.

## Résolutions soumises à l'assemblée générale du 26 juin 2010

### • Résolution 1

La Cimade a enregistré dans ses comptes 2008 la plus-value née de la vente de l'immeuble de Grenelle, mais l'apport à la Fondation fait dans le même exercice a été comptabilisé comme un mouvement de trésorerie, son montant restant inscrit dans les réserves et l'actif de l'association. Si cet apport avait été comptabilisé dans le compte de résultat 2008, celui-ci aurait présenté un excédent de 428 k€ (au lieu de 3.428 k€).

Il convient de neutraliser cette valeur dans le bilan de l'association, par la comptabilisation en 2009 d'une charge exceptionnelle de 3,063 M€, correspondant aux apports à la Fondation Cimade de :

- 2,5 M€ sur le produit de la vente de Grenelle, destiné à produire les revenus que la fondation apporte à l'association pour couvrir le loyer de la rue Clisson ;
- 0,5 M€ sur un legs, destiné à contribuer à l'achat par la fondation des locaux de Montpellier ;
- 63 k€ correspondant au transfert à la fondation de la propriété de l'acompte versé à l'origine par l'association pour cette opération immobilière.

L'Assemblée générale approuve cette rectification.

### • Résolution 2

L'Assemblée générale de la Cimade approuve les comptes arrêtés par le Conseil, tels qu'ils lui sont présentés.

### • Résolution 3

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de - 3.853.421 € de la façon suivante :

Apurement du report à nouveau positif : 104 008 €

Imputation du solde de la perte aux Réserves.



EMPLOIS	Emplois 2009 (= compte de résultat)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées en 2009	RESSOURCES	Ressources collectées 2009 (= compte de résultat)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2009
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		0
<b>1. Missions sociales</b>	<b>8 354 784</b>	<b>1 502 345</b>	<b>1. Ressources collectées auprès du public</b>		
Défense des Etrangers Reconnus	3 634 552	0	<b>1.1 Dons et legs collectés</b>		
Formation Adaptation linguistique	0	0	- Dons manuels non affectés	1 589 969	1 589 969
Centres d'accueil et d'hébergement de Béziers et Massy	1 618 681	545	- Dons manuels affectés	193 689	193 689
Défense des droits	296 790	193 962	- Legs et autres autres libéralités non affectées	856 940	856 940
Missions prisons	126 674	40 301	- Legs et autres autres libéralités affectées	0	0
Postes régionaux	1 881 313	817 216			
Solidarité internationale	360 132	178 280	<b>1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité publique</b>	0	0
Missions de sensibilisation	436 642	272 040			
<b>2. Frais de recherche de fonds</b>	<b>722 978</b>	<b>508 359</b>	<b>2. Autres fonds privés</b>	220 168	
Frais d'appel à la générosité du public	543 474	508 359			
Frais de recherche des autres fonds privés	0	0	<b>3. Subventions et autres concours publics</b>	6 738 294	
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	179 504	0			
<b>3. Frais de fonctionnement</b>	<b>4 113 318</b>	<b>629 893</b>	<b>4. Autres produits</b>	768 318	
Animation politique du mouvement	234 336	199 476			
Gestion humaine et financière	840 382	430 417			
Autres (fondation Omade)	3 038 600	0			
		<b>2 640 597</b>			
<b>I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>13 191 080</b>		<b>I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT</b>	10 367 378	
<b>II - DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>	<b>1 643 424</b>		<b>II - REPRISES DE PROVISIONS</b>	666 882	
<b>III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES</b>	<b>0</b>		<b>III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS</b>	1 559	
			<b>IV - VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC (Cf. tableau des fonds dédiés)</b>		0
<b>IV - EXCÉDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>			<b>V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	3 798 685	
<b>V - TOTAL GENERAL</b>	<b>14 834 504</b>		<b>VI - TOTAL GENERAL</b>	<b>14 834 504</b>	<b>2 640 597</b>
<b>VI - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public</b>		0			
<b>VII - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la 1ère application du règlement par les ressources collectées auprès du</b>		0			
<b>VIII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>2 640 597</b>	<b>VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>2 640 597</b>
			<b>SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE</b>		0
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>					
Missions sociales	3 473 280		Bénévolat	3 473 280	
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
<b>Total</b>	<b>3 473 280</b>		<b>Total</b>	<b>3 473 280</b>	